

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 07 juin 2018

Convocation du 29 mai 2018

Présents : Lilian BILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Véronique DA SILVA FREITAS, Corinne DONDE, Christine DROUILHET, François FERTHET, Karine JULIEN, Stéphane MARZA, Yvan PAUGET.

Excusés : Corinne DONDE

Secrétaire de séance : François FERTHET

1/ Bilan de la Fête de Domsure

Pas de pluie cette année. Course cycliste le samedi, bal des enfants en soirée, retraite aux flambeaux avec l'harmonie de Saint Nizier Le Bouchoux, très beau feu d'artifice puis bal des jeunes.

Le dimanche, la fête du bonbon a ravi petits et grands. Les associations et les bénévoles ont répondu présents. Merci à tous pour leur participation.

L'exposition photos sur l'histoire de Domsure a été appréciée.

La prochaine assemblée du Comité des Fêtes est prévue le 15 juin 2018.

2/ RPI :

Le conseil d'école s'est tenu mardi 05 juin 2018.

Les effectifs pour 2018 prévoient 104 élèves répartis ainsi :

- 3 tous petits qui pourraient être accueillis en janvier 2019
- 12 petits et 5 moyens dans la classe de Mme Anne-Sophie Brunet
- 6 moyens et 12 grandes sections dans la classe de Mme Monique Dilhalaoua
- 13 CP et 9 CE1 dans la classe de Mme Laurence Venet
- 17 CE2 et 6 CM1 dans la classe de Mme Alexandra Robert
- 12 CM1 et 12 CM2 dans la classe de Mme Cécile Ferlet

Mme VENET sera remplacée à la rentrée par Mme MOLINAS qui sera à mi-temps. La personne assurant l'autre mi-temps n'est pas connue ce jour.

Activités :

- Les grandes sections, CP/ CE1 ont fait leur rencontre USEP (rencontres sportives avec les écoles du secteur) avec mur d'escalade à Beaupont du 11 au 15 juin puis du 18 au 22 juin à Domsure.
- Les CE1 ont suivi les séances de piscine financées par le CAB3B à MONTREVEL EN BRESSE pendant le mois d'avril.

- Création d'un site internet pour l'école de Beaupont :

« <http://ecoledebeaupont.toutemonecole.fr> ». Les parents pourront suivre les activités faites tout au long de l'année.

- La classe transplantée des CE2/CM1/CM2 « patrimoine et sport » dans le Lot a rencontré un très vif succès, tout le monde a apprécié le séjour et les activités. Un diaporama sera projeté devant les parents vers la mi-juin.

Prochain voyage à prévoir en 2021.

- Les CE2 CM ont fait leur sortie patrimoine à bicyclette jusqu'à Pirajoux. Chaque classe a présenté aux autres son travail dans différents ateliers (exposé, secourisme, rallye photo, Batucada ....). La sortie pêche à l'étang de Mr Chagnard aura lieu prochainement.

- Les TPS/PS/MS ont travaillé sur la découverte des contes avec la visite du parc des loups à Courzieu, avec atelier de musique avec Didier, intervenant à la CABBB. Un montage sera présenté prochainement aux parents.

La fête de l'école est programmée le 30 juin, sous la halle à Beaupont, avec présentation notamment de la Batucada.

### 3/ Remplacement ATSEM :

Mme Agathe POULET, enceinte, devra être remplacée pendant son congé maternité de septembre à décembre 2018. Une annonce va être faite pour lui trouver une remplaçante.

### 4/ SIEA : Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain.

- Monsieur le Maire explique que la Chambre Régionale des Comptes et la Préfecture ont vérifié les statuts du SIEA et ont estimé qu'il convenait de mettre un terme aux cofinancements autres que ceux afférents à la compétence électrification rurale, en vertu du principe d'exclusivité qui a pour conséquences de dessaisir intégralement les communes sur les compétences transférées à un EPCI. Afin que le syndicat continue à verser des subventions aux communes dans les travaux d'éclairage public, les statuts doivent être modifiés ainsi : « Les quotes-parts contributives des membres sont modulées en fonction de la nature des travaux mis en œuvre par le Syndicat. Les modalités en seront définies par le comité syndical.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la modification des statuts ainsi définis.

- Fibre optique : les foyers se raccordent peu à peu malgré de gros aléas de fonctionnement dès les premiers jours. De nouvelles mesures ont été faites par les techniciens du SIEA qui ont confirmé que le réseau n'avait pas de problème. De son côté la société SFR, après maintes recherches, a fini par trouver les bonnes fréquences de raccordement. Tout devrait rentrer dans l'ordre.

#### 5/ Budget :

- Monsieur le Maire explique que les dépenses imprévues de la section de fonctionnement et de la section d'investissement sont supérieures au pourcentage réglementaire. Il convient donc de rééquilibrer les chapitres en prenant une décision modificative.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise les virements de crédits budgétaires comme décrit ci-dessous.

DESIGNATION	Dépenses	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
<b>Fonctionnement</b>		
Compte 6042 : Achats de prestations de services		1.300,00 €
<b>Total</b>		<b>1.300,00 €</b>
D022 Dépenses imprévues	1.300,00 €	
<b>Total D022</b>	<b>1.300,00 €</b>	
<b>Investissement</b>		
Compte 2152 Installations voirie		6.000,00 €
<b>Total</b>		<b>6.000,00 €</b>
D020 Dépenses imprévues	6.000,00 €	
<b>Total D020 :</b>	<b>6.000,00 €</b>	

#### 6/ Assainissement raccordement lotissement Les Noyers

Le dossier est en cours d'étude, une présentation sera prévue prochainement.

#### 7/ Voirie : traversée du hameau du Villard

- Monsieur le maire présente les aménagements possibles proposés par le Cabinet ABCD qui devront répondre à deux problématiques, la réduction de la vitesse des véhicules d'une part, et la sécurisation pour les piétons d'autre part.

Ces aménagements consistent à la création de :

- un effet porte de chaque côté de la route via une peinture au sol et des bordures,
- deux plateaux ralentisseurs à l'entrée et la sortie du hameau,
- un système d'écluse sur la voie centrale,
- un prolongement des trottoirs existants.

Dans l'attente de la réalisation du projet, des baliroads pourront être positionnées afin d'observer l'impact des futures modifications sur le comportement des automobilistes.

Le projet s'élève actuellement à 67500 € HT. Une subvention de 15 % sur 2019 sera demandée dans le cadre des amendes de police.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier présenté par le Cabinet ABCD, approuve le financement prévisionnel et la sollicitation d'une subvention auprès du Département dans le cadre des Amendes de police, et autorise la consultation des entreprises.

## 8/ Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor

- Mme MOREL-PACLET, comptable de la Trésorerie de Montrevel en Bresse, part en retraite à la fin du mois de juin. Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983, une nouvelle délibération doit être prise lors du changement de Comptable du Trésor. Son indemnité versée au titre 2018 sera calculée au prorata de sa présence soit 171 jours pour un montant de 185,81 € pour la période de janvier à juin 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le versement de l'indemnité de conseil allouée à Mme MOREL-PACLET.

## 9/ Divers :

- Ain-Habitat : la consultation des entreprises est lancée. Les travaux de terrassement vont commencer fin juin début juillet.

Se pose la question du nom à donner à ce lotissement : Clos des Pruniers (en lien avec le Lotissement Les Noyers), Clos des Cabuchets (en lien avec d'anciennes familles de Domsure) ?

### - CABBB :

- Transports scolaires : à compter du 01 juillet 2018, la compétence transport du Département est transférée à la CA3B. La carte scolaire devient payante et doit être demandée via le site internet [www.tub-bourg.fr](http://www.tub-bourg.fr), rubrique Transports Scolaires ou par téléphone au 04-74-45-05-06. **Les écoles ne feront plus la distribution des cartes de transport.** Les familles auront le choix entre deux abonnements.

- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : la compétence GEMAPI a été transférée à la CA3B et a eu pour incidence le basculement des anciens taux syndicaux au sein des taux de la commune sans que cela n'augmente la pression fiscale.

- Contrôle de conformité des autorisations d'urbanisme : dans le cadre de la convention du service commun pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols, une prestation de contrôle de conformité peut être proposée aux communes, pour les permis à enjeux, en fonction de l'activité du service et moyennant une prise en charge du coût induit par celle-ci.

- SCIRPE : bilan de contrôle du trimestre correct. A noter simplement la nécessité de remplacer les batteries des panneaux solaires pour la station d'épuration.

- SEMCODA : l'Assemblée Générale Ordinaire est prévue le 22 juin 2018. Comme chaque année il y sera présenté le rapport financier et le rapport moral.

- Projet Nuit des Etoiles du 15 septembre 2018 : nous attendons les devis pour valider les prestations de l'Association Planétarium Bressan et de l'Association Astronomique de l'Ain. Les entrées se feront sur réservation (places limitées). Un panneau de présentation sera exposé lors de la course pédestre du 14 juillet.

- SCOT : le nouveau SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) a été validé au mois de mars. Les communes ont trois ans pour mettre les cartes communales en conformité. Renseignements vont être pris pour connaître les démarches à suivre.

- Cérémonie du 18 juin : 15 heures suivi d'un pot de l'Amitié offert par la Municipalité « Chez Nathaly ».

**Prochain Conseil Municipal : jeudi 05 juillet 2018 à 20 heures.**